21 juin 2006 -12:25

Appel à candidatures pour le Service volontaire à la Coopération au Développement

Appel à candidatures pour le Service volontaire à la Coopération au Développement

Appel à candidatures pour le Service volontaire à la Coopération au Développement

Appel à candidatures pour le Service volontaire à la Coopération au DéveloppementConférence de presse jeudi 22 juin 10h30Bruxelles, le 21 juin 2006.A l'initiative du Ministre Armand De Decker, plusieurs dizaines de jeunes partiront dès le mois d'octobre pour les pays partenaires de la Coopération belge dans le cadre du Service volontaire à la Coopération au Développement.L'Arrêté Royal fixant les modalités du Service volontaire à la Coopération au Développement a été publié au Moniteur le 22 mai dernier. La Coopération Technique Belge (CTB) a été chargée de sa mise en œuvre.Le Ministre Armand De Decker et la CTB lanceront ce jeudi 22 juin l'appel à candidatures pour les premiers volontaires.Les candidats devront être âgés de 20 ans minimum. Les candidats qui satisfont aux conditions et qui réussissent les épreuves de sélection seront engagés parla CTB sous contrat de travail régi par la législation belge ; ils bénéficieront d'une rémunération correspondant au revenu minimum mensuel moyen garanti. Avant leur départ, les volontaires suivront une formation de préparation organisée par la CTB.La durée du service volontaire est d'au moins un an et de maximum trois ans. Il sera effectué dans un ou plusieurs des pays partenaires de la coopération bilatérale directe (Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Bolivie, Burundi, Equateur, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Ouganda, Pérou, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Territoires palestiniens, Vietnam).La mise sur pied d'un service volontaire dans le domaine de la coopération au développement répond à un triple objectif :- donner l'occasion aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle en matière de coopération au développement,- offrir aux jeunes une structure et un encadrement dans lesquels ils peuvent mettreleurs services à la disposition des pays en voie de développement,- contribuer à la sensibilisation de l'ensemble de la population belge aux thématiques de la coopération au développement La presse est invitée à une conférence de presse à l'occasion de l'appel à candidatures ce jeudi 22 juin à 10h30 à la Cellule stratégique Coopération au Développement.Conférence de presse :Jeudi 22 juin – 10h30Cellule stratégique Coopération au Développement Rue des Petits Carmes 15 (6è étage) Bruxelles Carte de presse belge obligatoireContact Presse :Erik SilancePorte-parole du Ministre Armand De Decker Gsm : 0475 75 62 88@ : erik.silance@diplobel.fed.beDes informations sur le Service volontaire peuvent être obtenues sur le site www.btcctb.orgLes communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

© 2020 - news.belgium.be